

Réseau d'information comptable agricole (Rica) Résultats économiques des exploitations agricoles en 2023

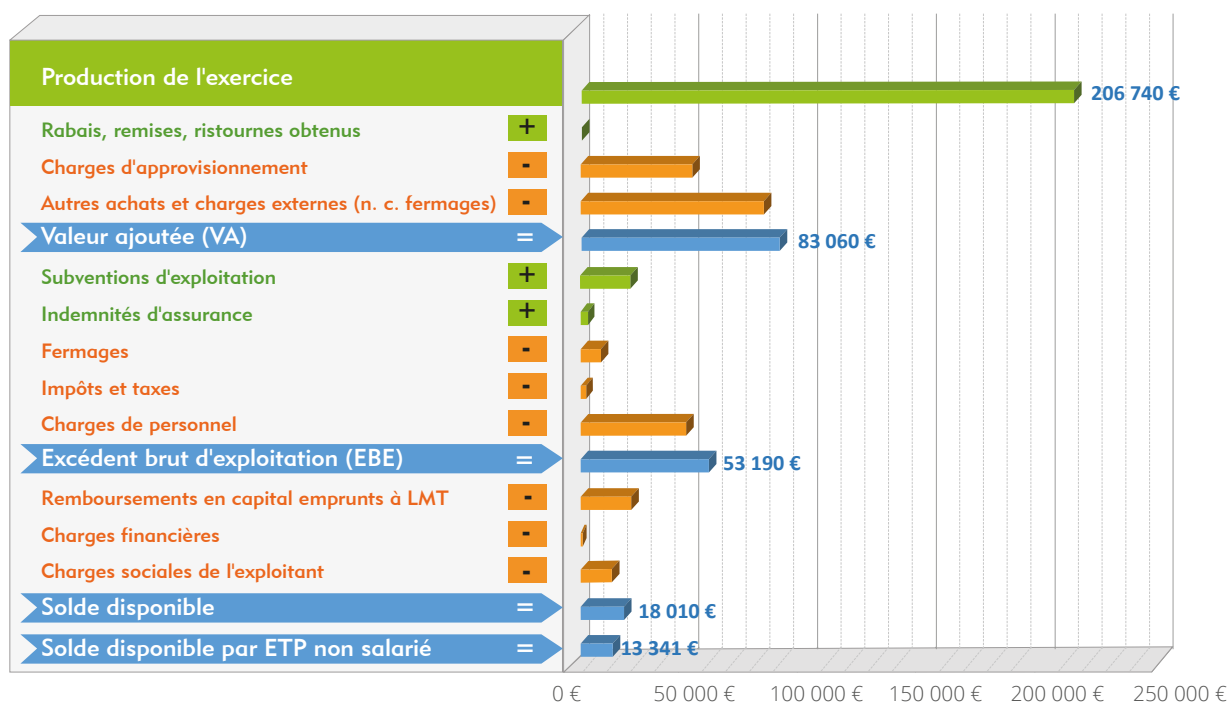
Une baisse souvent marquée du solde disponible, dans la tendance nationale

Par rapport à 2022, le solde disponible moyen par exploitation et par équivalent temps plein non salarié baisse de plus de moitié toutes orientations confondues (-61 %). Cette baisse est particulièrement prononcée en arboriculture (-173 %), en viticulture (-71 %) et en grandes cultures (-69 %). Elle est moins marquée en maraîchage (-16 %) et en élevage ovins-caprins (-12 %). Seule l'horticulture est en progression (+32 %). Ces baisses sont principalement liées au contexte national, caractérisé par le recul des prix de vente de plusieurs productions végétales, dont les céréales et la production viticole et par un niveau toujours élevé des charges d'approvisionnement et autres achats.

En 2023, la valeur ajoutée moyenne des exploitations régionales est de près de 83 100 €. Elle recule nettement (-23 % en euros constants) sous l'effet de la baisse de la production (-10 % en euros constants) principalement, les charges d'approvisionnement et autres charges progressant modérément cette année (+1 % en euros constants, +7 % en valeur). L'excédent brut d'exploitation, d'un montant moyen de 53 200 €, baisse en conséquence (-32 %). Au final, le solde disponible (cf. définitions) se contracte de 61 % à 18 000 € par exploitation, après 37 000 € en 2022, soit 13 300 € par équivalent temps plein non salarié (26 500 € en 2022). Dans la région, le maraîchage est en 2023 encore l'orientation où la valeur ajoutée moyenne est la plus élevée avec un montant de 166 000 € par exploitation, en recul plus modéré (-5 %) que dans l'ensemble des spécialisations. Le solde disponible moyen de ses exploitations baisse de 16 % tandis que les orientations viticoles, fruitières et en grandes cultures présentent des soldes en nette détérioration, d'au moins 50 % mais en partie liée à des remboursements exceptionnels d'emprunts (voir Avertissement page 5). Les écarts de performance économique entre orientations se creusent ainsi en 2023, après s'être resserrés l'année précédente.

Principaux indicateurs économiques des exploitations agricoles en 2023

(en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, moyennes pondérées par exploitation, toutes orientations)



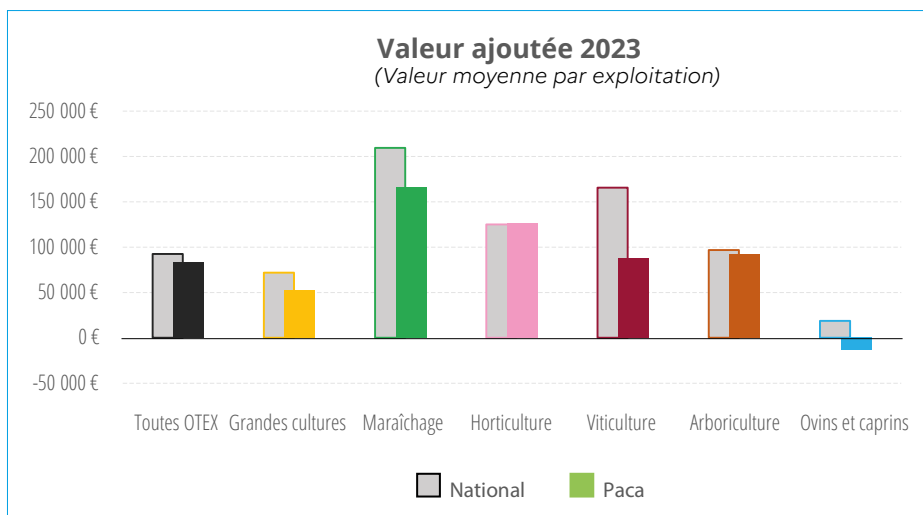
Source : Agreste - Rica

Le détail par OTEX est disponible sur le site de la Draaf Paca : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Resultats-des-exploitations>

En 2023, la valeur ajoutée recule dans toutes les orientations

La valeur ajoutée des exploitations de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en baisse accélérée depuis trois années est inférieure de près d'un tiers (32 %) à sa valeur moyenne d'avant 2019. Elle est pour la deuxième année consécutive inférieure de plus de 10 % au niveau moyen national. Du fait de leur poids dans l'agriculture régionale les cultures permanentes sont en 2023 les plus fortes contributrices à cette baisse de la valeur ajoutée (-29 % en viticulture et -34 % en cultures fruitières).

En viticulture les volumes de ventes en vins d'appellation de la région reculent en 2023, dans



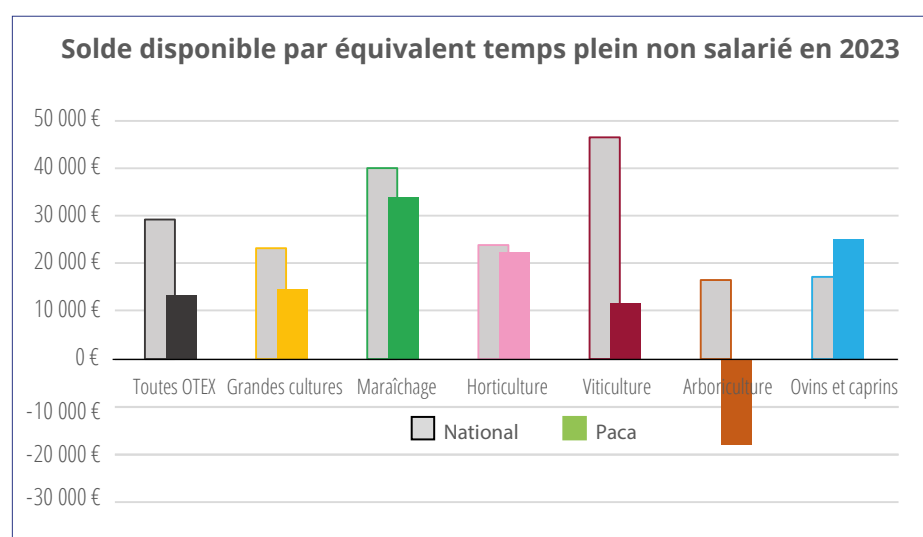
Source : Agreste - Rica

un contexte de diminution de la consommation et des exports des vins rosés, en particulier de Provence. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la valeur ajoutée par exploitation de l'orientation viticole est désormais près de deux fois moins élevée que celle observée au niveau national (83 500 € contre 165 000 €)

Un solde disponible en net recul, à l'instar de la moyenne nationale

En 2023, le solde disponible toutes orientations confondues reste comme en 2022, inférieur de moitié à celui relevé au niveau national.

L'écart entre les résultats régionaux et nationaux est particulièrement marqué en viticulture, avec un niveau de solde disponible par ETP régional inférieur de trois quarts au niveau national, ce qui pèse fortement sur la valeur de cet indicateur-clé toutes orientations confondues. L'arboriculture régionale, habituellement proche du niveau national, affiche en 2023 un solde disponible par ETP déficitaire (-18 000 €), loin de la moyenne nationale (+16 600 €) qu'elle contribue à faire baisser.



Source : Agreste - Rica

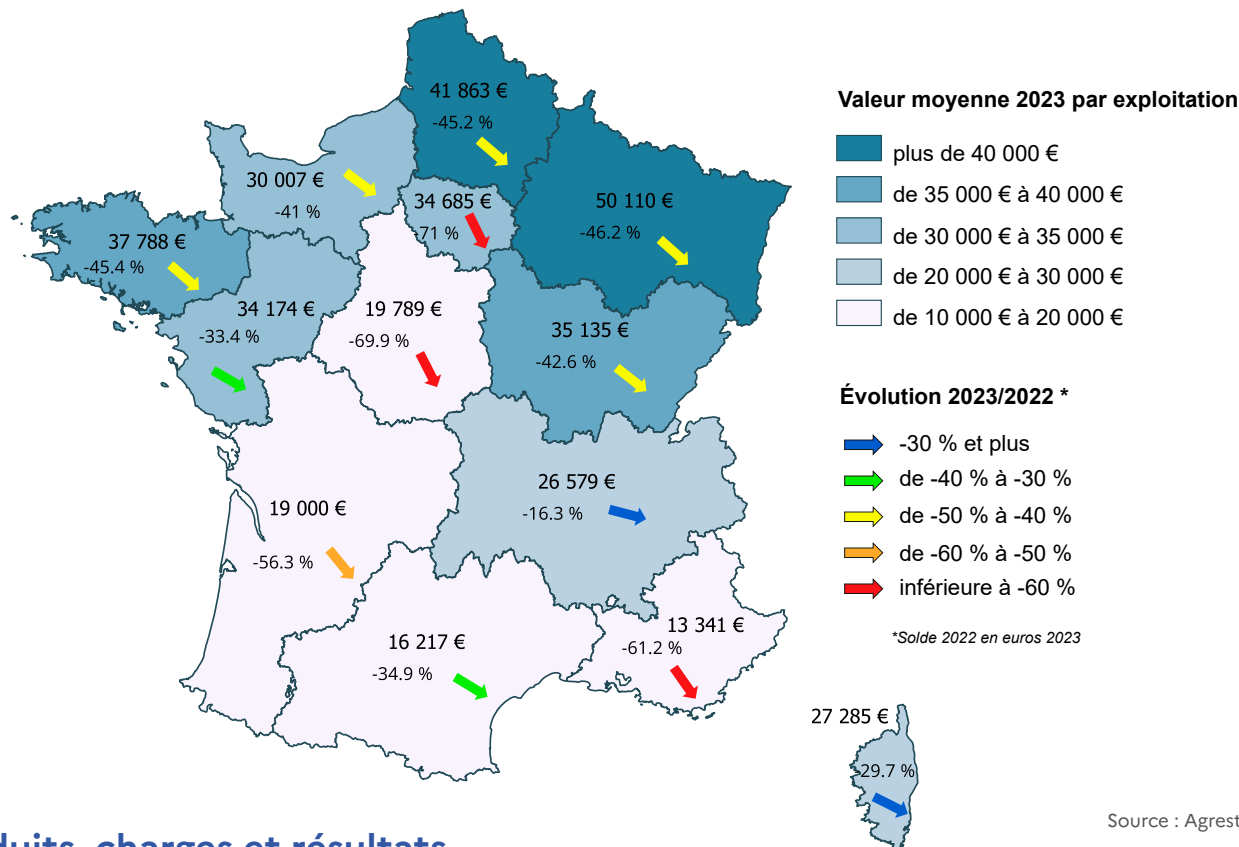
Le solde du maraîchage régional baisse (-16 %) plus fortement que dans les autres régions (-10 % au total en France) si bien que cette orientation décroche également du niveau national qu'elle suivait habituellement.

Seul l'élevage ovins-caprins reste au-dessus du niveau national.

Le solde disponible par ETP non salarié recule de plus de moitié dans la région

En 2023, le solde disponible se détériore dans l'ensemble des régions métropolitaines. Dans les régions à dominante céréalière et oléo-protéagineuse sa baisse est plus prononcée et traduit un reflux après les fortes hausses en 2021 et 2022 liées à l'envolée des cours. Dans les régions viticoles, la baisse des volumes et des prix de vente pèse sur les résultats, menant à des baisses du solde disponible certes moins fortes qu'en grandes cultures mais néanmoins marquées. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur subit une seconde année de baisse de ses résultats si bien qu'elle affiche en 2023 le solde disponible le plus faible de l'ensemble des régions.

Solde disponible par équivalent temps plein non salarié



Source : Agreste - Rica

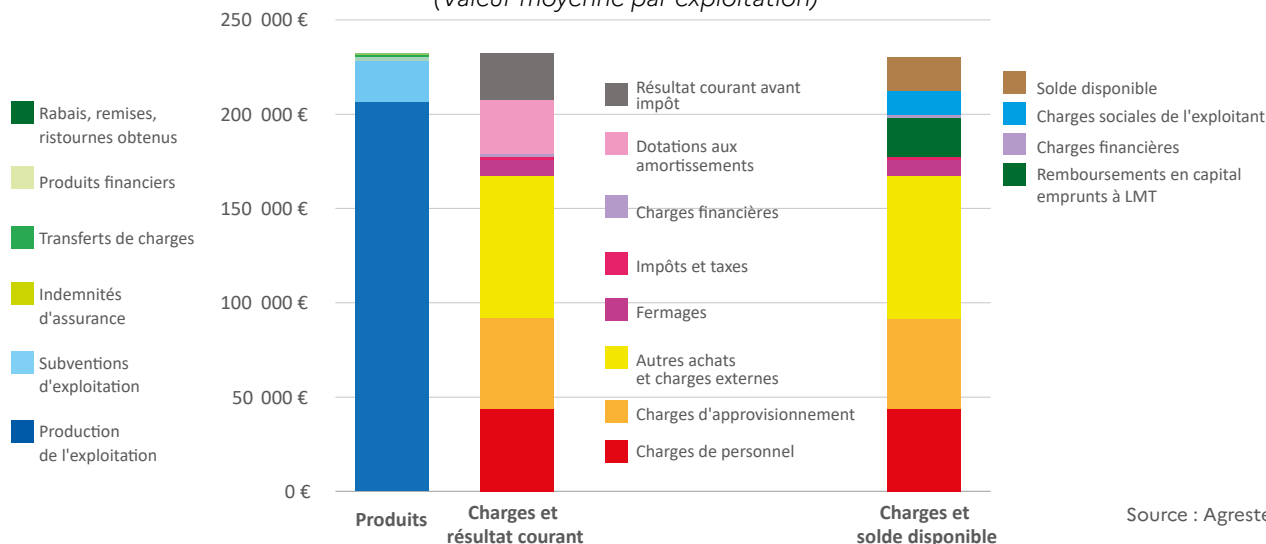
Produits, charges et résultats

Concernant les produits, la part des subventions d'exploitation est, dans l'ensemble, relativement limitée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La production est, en moyenne et à l'exception de l'orientation arboricole cette année, supérieure aux charges décaissées et même au total des charges décaissées et des dotations aux amortissements. Les charges de personnel, les charges d'approvisionnement et celles en autres achats et charges externes ont en moyenne des niveaux assez proches, à l'exception notable de l'élevage et des grandes cultures pour lesquels la masse salariale est relativement plus faible.

Les charges d'approvisionnement incluent les combustibles et carburants stockés sur l'exploitation ; les autres charges en énergie sont comptabilisées dans les autres achats et charges externes (carburant achetés à la pompe, électricité, gaz de réseau).

Ventilation des produits et des charges

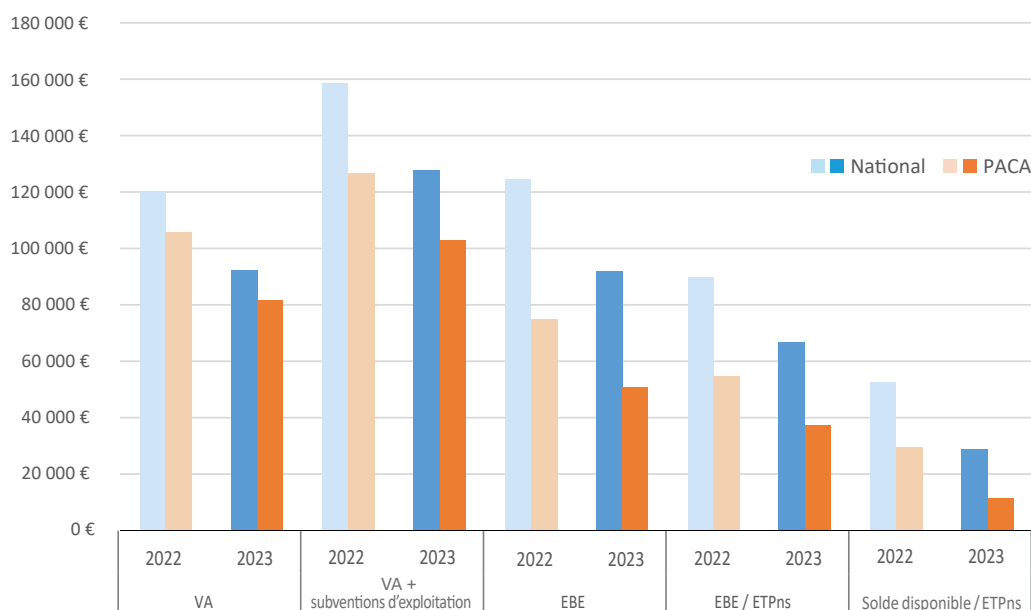
(Valeur moyenne par exploitation)



Source : Agreste - Rica

Variations des principaux indicateurs entre 2022 et 2023 (toutes OTEX)

(Valeur moyenne par exploitation)



Source : Agreste - Rica

En 2023, comme en 2022, la valeur ajoutée des exploitations agricoles de Provence-Alpes-Côte d'Azur est inférieure de 10 900 € (soit 12 %) à celle observée au niveau national. À partir de ce premier solde, les exploitations agricoles de Provence-Alpes-Côte d'Azur présentent pour tous les principaux indicateurs économiques qui en découlent des valeurs nettement inférieures (cf. graphique ci-dessus). Cet écart s'accroît en bout de chaîne quand on observe l'excédent brut d'exploitation et le solde disponible par ETP non salarié, inférieur en région de 17 500 € au niveau national (soit 60 %). En effet, les charges en personnel sont en moyenne plus élevées du fait du poids plus important en région Provence-Alpes-Côte d'Azur des cultures viticoles, fruitières et maraîchères. Celles-ci mobilisent en effet une main-d'œuvre importante, en particulier de collaborateurs temporaires lors des récoltes.

Le supplément de recettes apporté par les subventions d'exploitation est inférieur en région à celui constaté au niveau national, du fait du poids des productions non ou très peu subventionnées (maraîchage, horticulture). Du fait de la dégradation des soldes comptables en 2023 particulièrement prononcée en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le solde disponible moyen n'est positif dans la région qu'après intégration des subventions d'exploitation.

N.B. : quelle que soit la variable observée, les analyses portant sur 2023 uniquement sont effectuées sur l'échantillon complet dont la composition varie d'année en année. Des remplacements d'exploitations sont nécessaires quand elles cessent leur activité ou quand leur taille économique devient trop faible pour leur maintien dans l'échantillon. Les comparaisons entre 2022 et 2023 sont basées sur l'échantillon constant qui ne comprend que les exploitations présentes au cours de ces deux exercices.

ANALYSE DÉTAILLÉE PAR ORIENTATION TECHNICO-ÉCONOMIQUE

Avertissement :

Les évolutions par orientation technico-économique doivent être replacées dans le contexte de l'année 2023, marquée par des aléas climatiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les productions agricoles de la région ont été affectées par différents événements climatiques. Les rendements en arboriculture ont pu être impactés en 2023 par la rémanence des stress hydriques des sécheresses de 2021 et 2022 ainsi que par les conséquences, en début de campagne, des épisodes de gel de mars et avril 2022. La prolongation en 2023 des épisodes de sécheresse a pesé sur les volumes et qualités produits de certains fruits. Le maraîchage a également été touché par les fortes chaleurs estivales et des précipitations irrégulières. Aux pics des périodes de sécheresse certaines cultures ont pu pâtir du stress hydrique du fait des mesures de restriction de prélèvements pour l'irrigation. Les productions végétales régionales dans leur ensemble ont été concernées.

Les activités d'élevage ont rencontré des difficultés d'abreuvement et d'alimentation des bêtes en alpages. En céréales à paille, il a été constaté cette année encore une baisse des rendements et un impact sur la qualité.

En arboriculture en 2023 le solde disponible moyen par ETP non salarié est exceptionnellement négatif (- 17 984 €). Quatre exploitations (sur 62 enquêtées en arboriculture) contribuent à elles seules à rendre déficitaire le solde disponible moyen. Elles ont en effet procédé cette année à d'importants remboursements en capital d'emprunts de moyen et long terme, liés à des situations diverses : arrivée à échéance de prêts de trésorerie, remboursement d'emprunts destinés à la restructuration ou l'équipement des vergers, liquidation partielle de dettes suite à regroupement avec d'autres exploitations. Les performances économiques de la filière arboricole doivent donc se lire cette année à partir des niveaux médians plus que des moyennes et à l'aune de l'Excédent brut d'exploitation (EBE) plus qu'à partir du solde disponible.

La classification par OTEX peut refléter des situations différentes

Les exploitations sont classées selon leur orientation technico-économique dominante (ou OTEX, cf. définitions, dernière page), et ce classement peut regrouper des situations variées. L'OTEX viticulture, par exemple, comprend plus souvent en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France métropolitaine des exploitations qui valorisent, à titre secondaire, des surfaces autres que des vignes. La part de ces autres cultures dans les activités de l'exploitation peut varier selon les régions, pour une même OTEX.

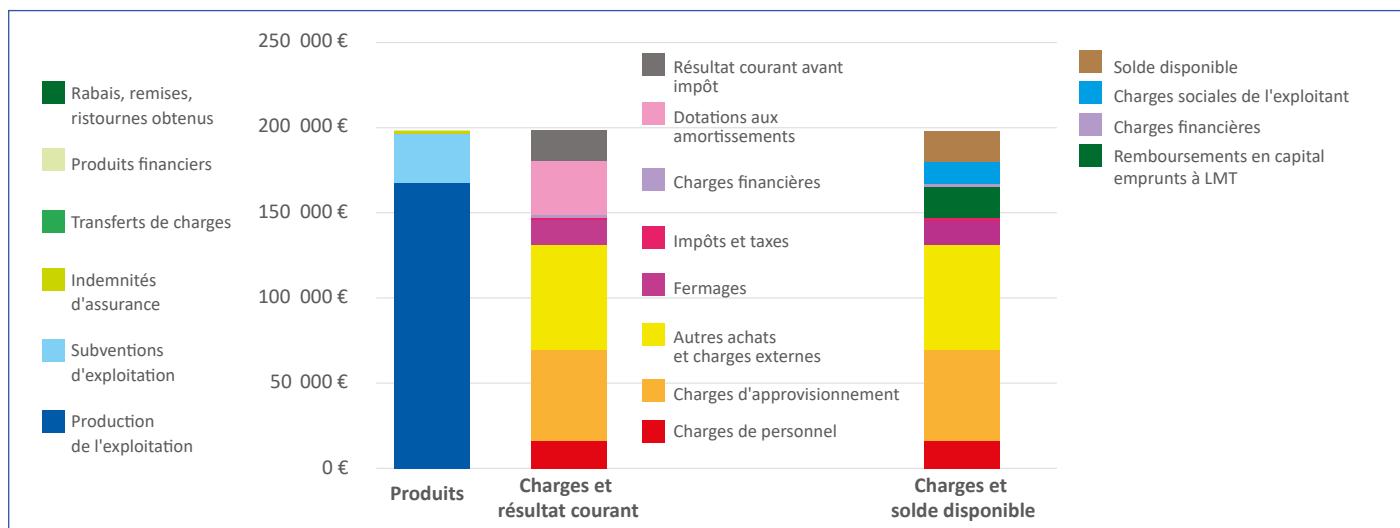
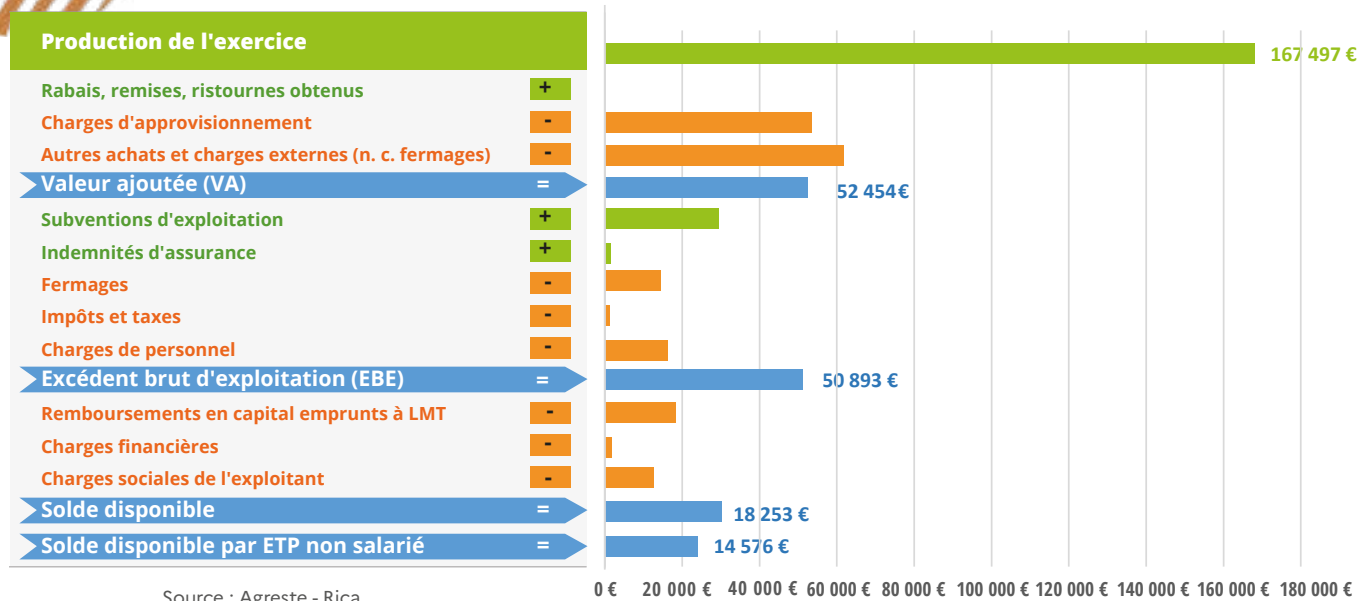
La variété des activités secondaires au sein d'une même OTEX peut expliquer des différences significatives entre régions, ou sur plusieurs années pour une même région, selon les conditions propres à chaque campagne de culture (événement climatique ayant pu impacter certains types de cultures seulement).

Moyenne et dispersion

Les valeurs des produits et charges et des soldes intermédiaires de gestion présentées dans le texte et les graphiques sont des valeurs moyennes pondérées des montants relevés dans les exploitations enquêtées. Ces valeurs moyennes ne sont pas nécessairement représentatives de l'ensemble de la population ou de l'OTEX étudiée car les valeurs extrêmes (basses ou élevées) de quelques exploitations ont tendance à « emporter » la moyenne. Dans ce cas un indicateur alternatif est la médiane (voir graphiques page 13) qui scinde la population en deux, une moitié étant située sous la valeur médiane l'autre au dessus.



Grandes cultures : le solde disponible moyen poursuit sa baisse



La production de l'exercice recule au niveau national (-14 %) du fait du reflux des cours des céréales et oléo-protéagineux après une année 2022 exceptionnelle. Elle diminue en région Provence-Alpes-Côte d'Azur à un rythme équivalent (-17 %). La valeur ajoutée baisse également, mais moins fortement en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-35 %) qu'au national (-43 %) du fait de la nature différente des approvisionnements et autres charges, dont le poids baisse en région (-5,2 %) alors qu'il augmente au national (+7,7 %).

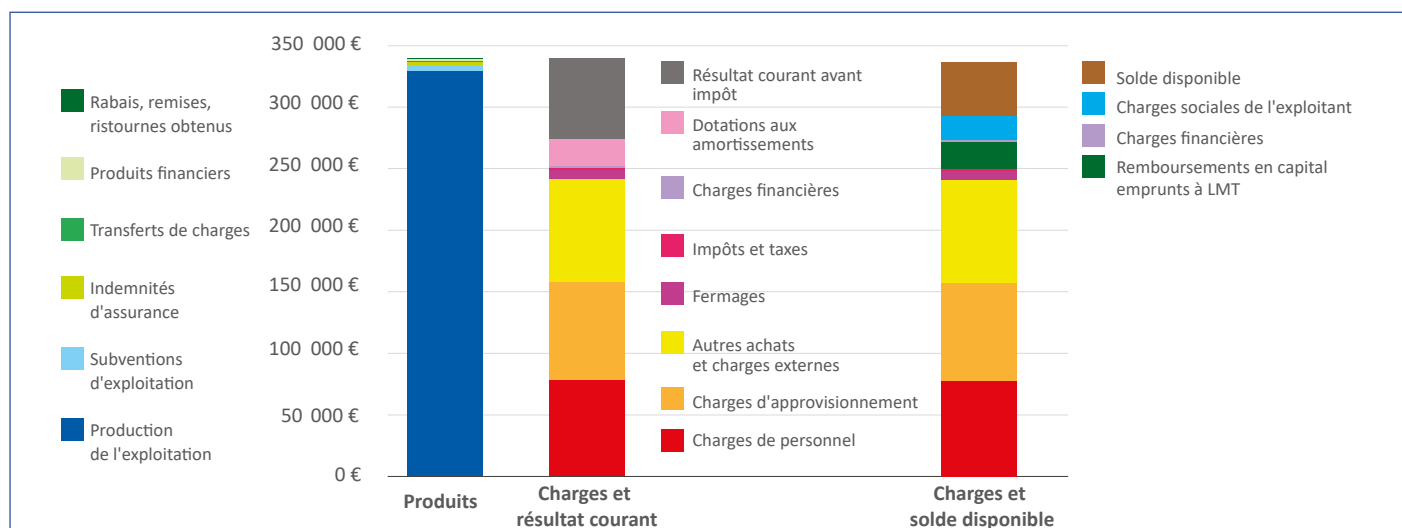
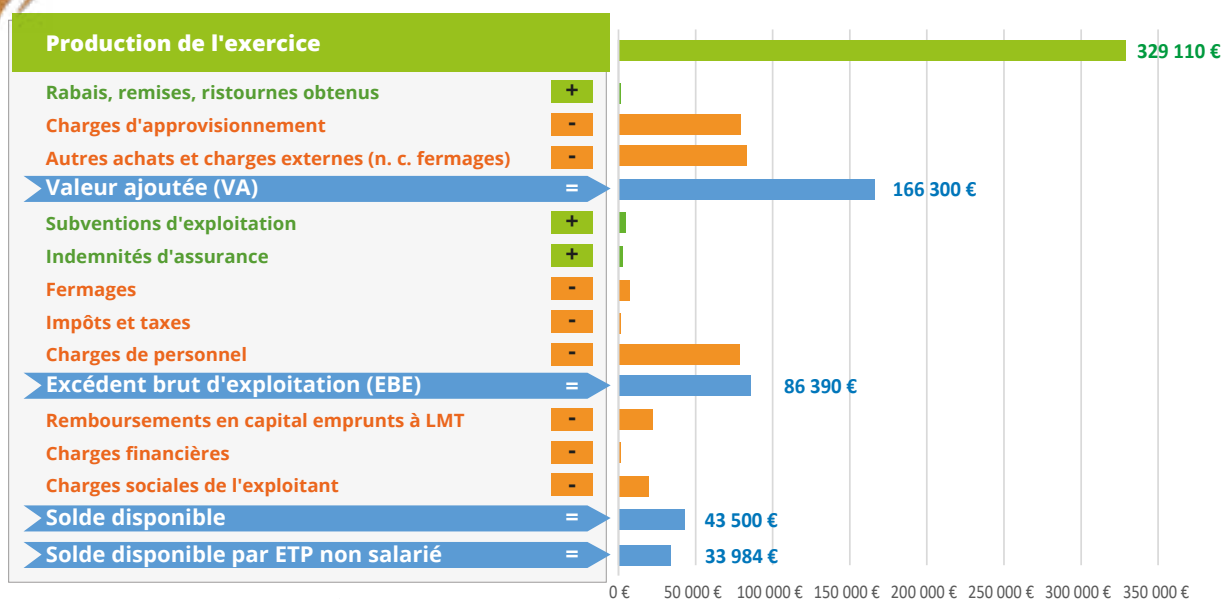
Au final, les résultats des exploitations régionales en grandes cultures baissent fortement (-69 % de solde disponible) par rapport à 2022, à un rythme proche du niveau national (-67 %). Le solde disponible,



avec 18 253 € est à son niveau de plus bas depuis 10 ans et à moins de la moitié de son niveau moyen d'avant 2020.

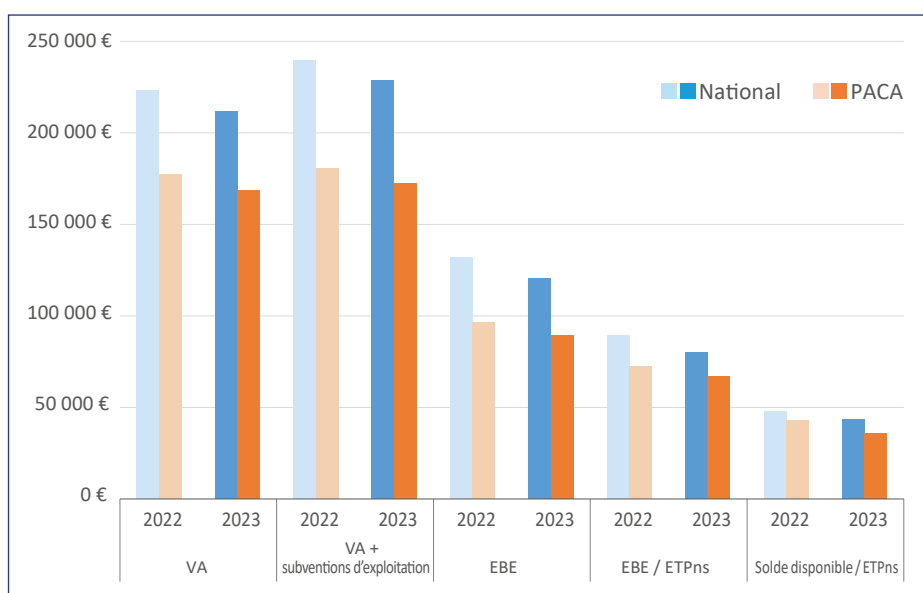


Maraîchage : en léger tassement à l'instar du niveau national



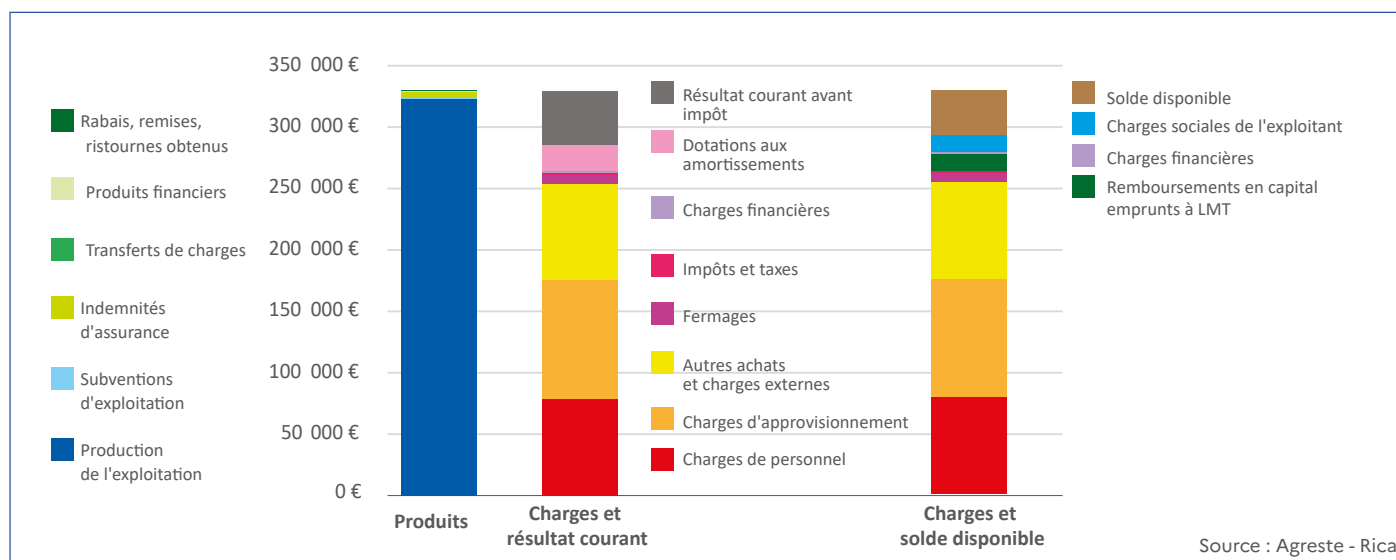
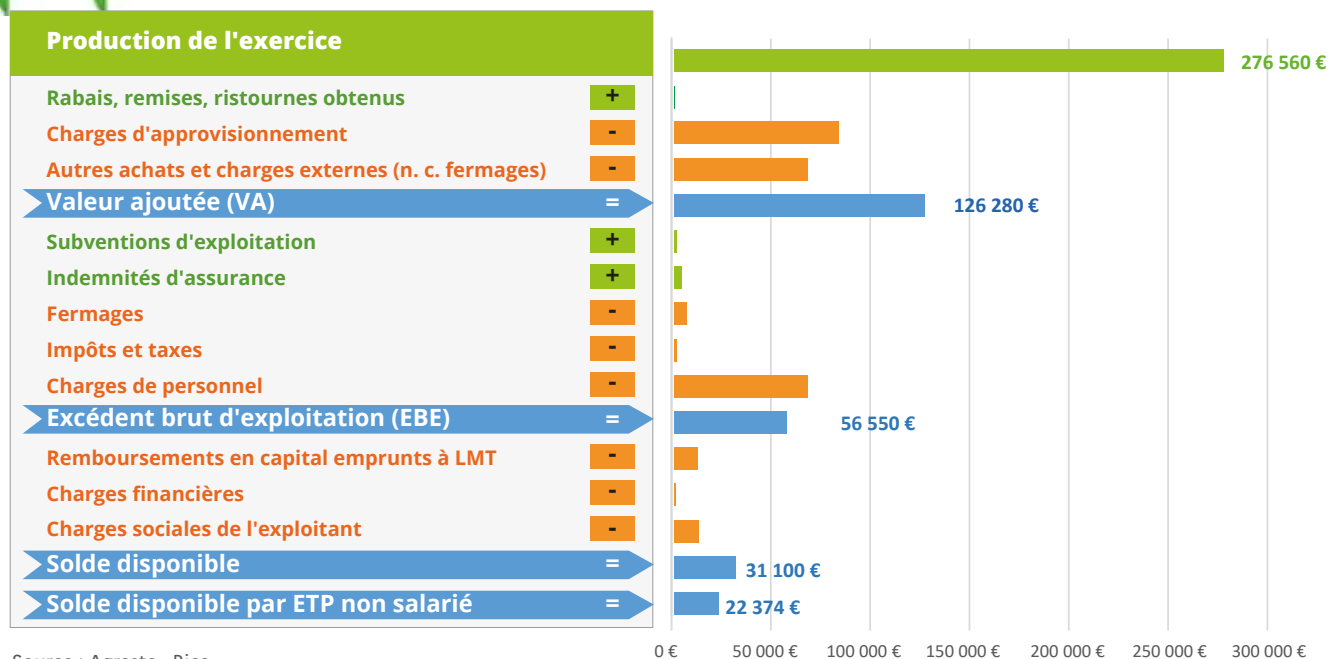
L'augmentation des charges d'approvisionnement hors énergie (+4 %) explique la majeure partie de la dégradation des résultats enregistrée en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2022 et 2023. La production de l'exercice est quasi stable (-1 %) grâce à la diversité des légumes produits, alors qu'elle a légèrement baissé au national (-2 %).

Les subventions d'exploitation étant durablement limitées en maraîchage, ce facteur n'influence que très peu les résultats observés.

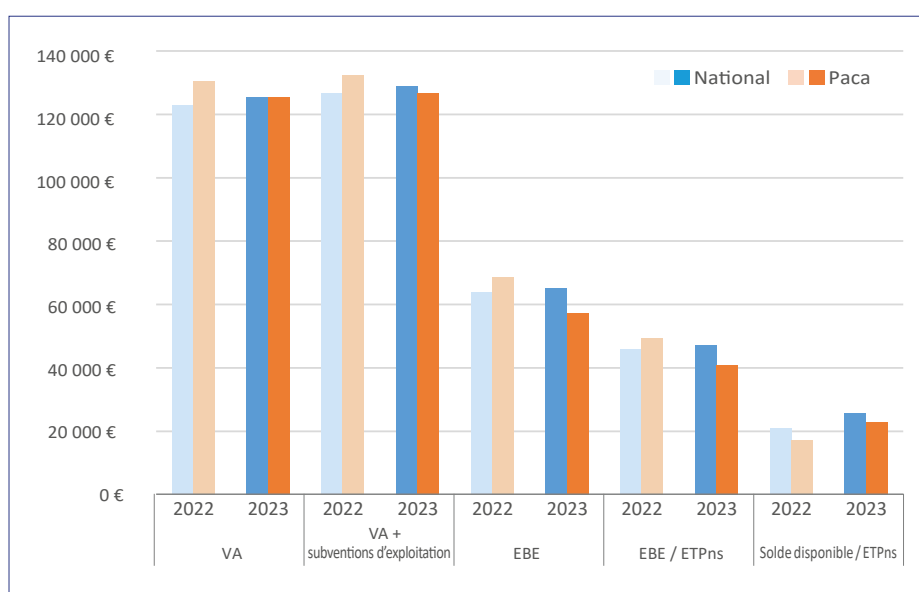




Horticulture : un solde en légère progression comme au niveau national

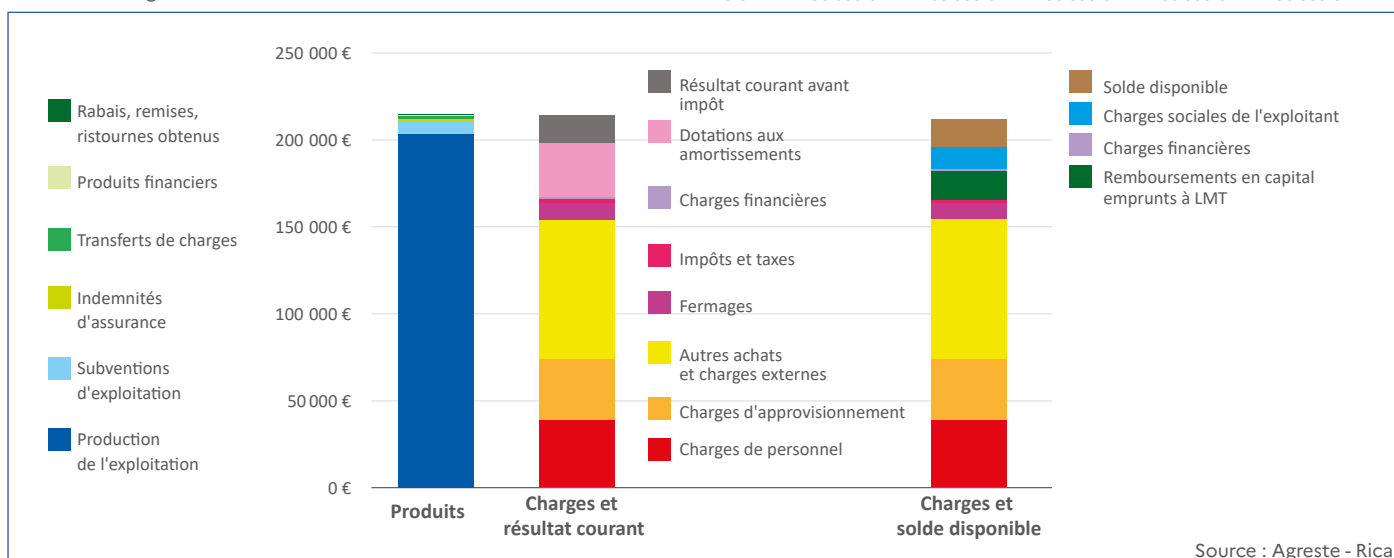
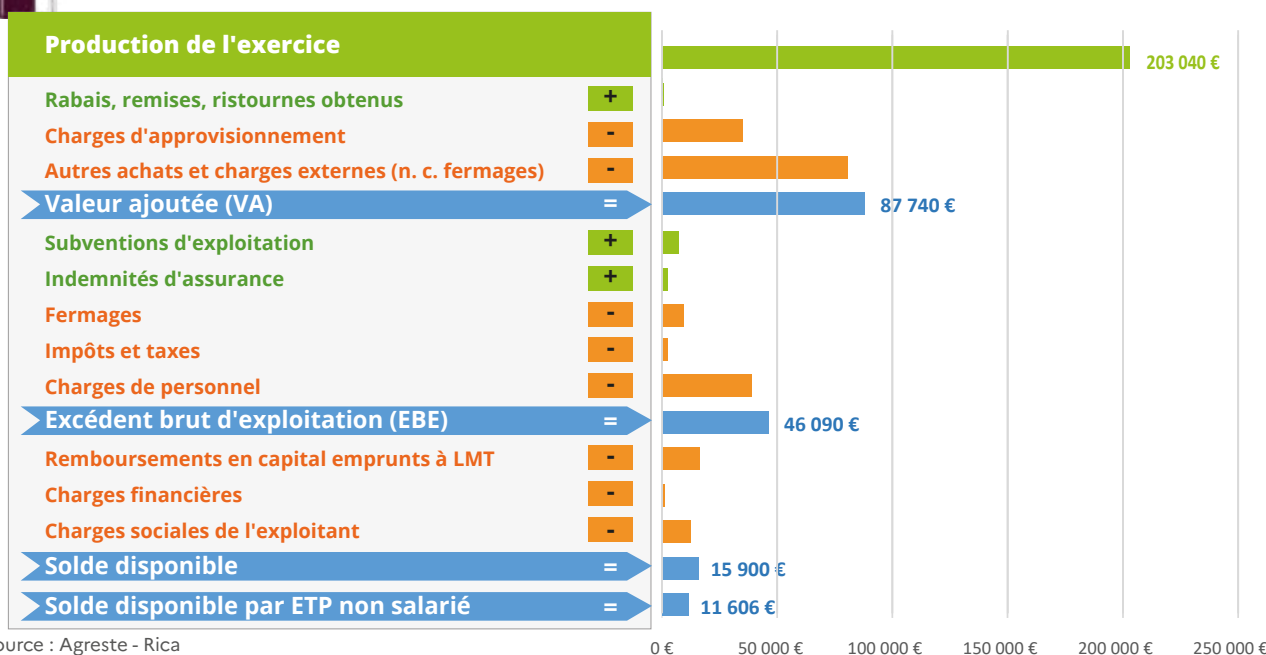


L'activité et la performance économique des exploitations horticoles continuent de baisser en 2023, deux ans après une année exceptionnelle. Le reflux est modéré du fait de charges d'approvisionnement contenues. Le solde disponible ressort néanmoins en progression, porté par le dynamisme de certaines exploitations. Au final en 2023, les résultats des exploitations horticoles régionales restent en deçà de ceux du niveau national.

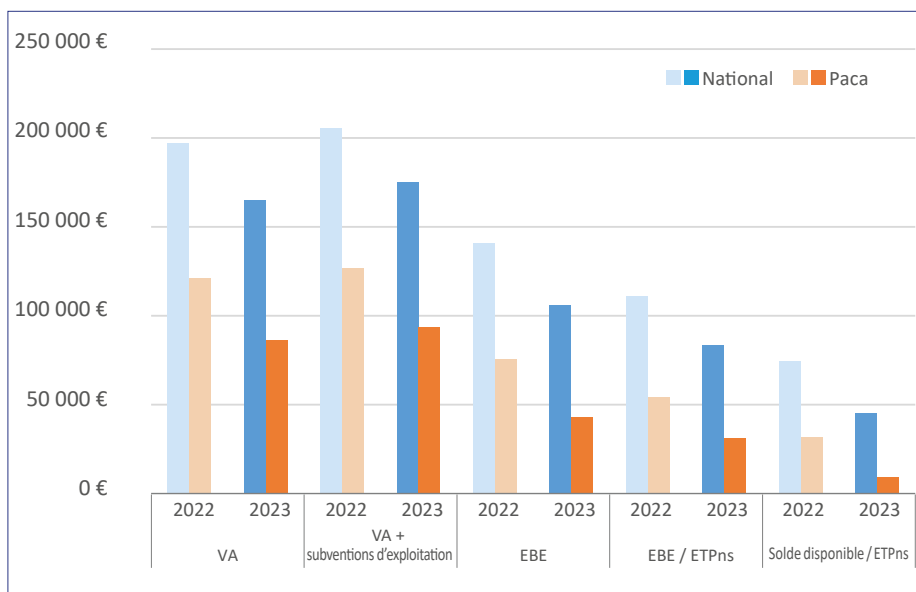




Viticulture : un recul plus prononcé qu'au niveau national



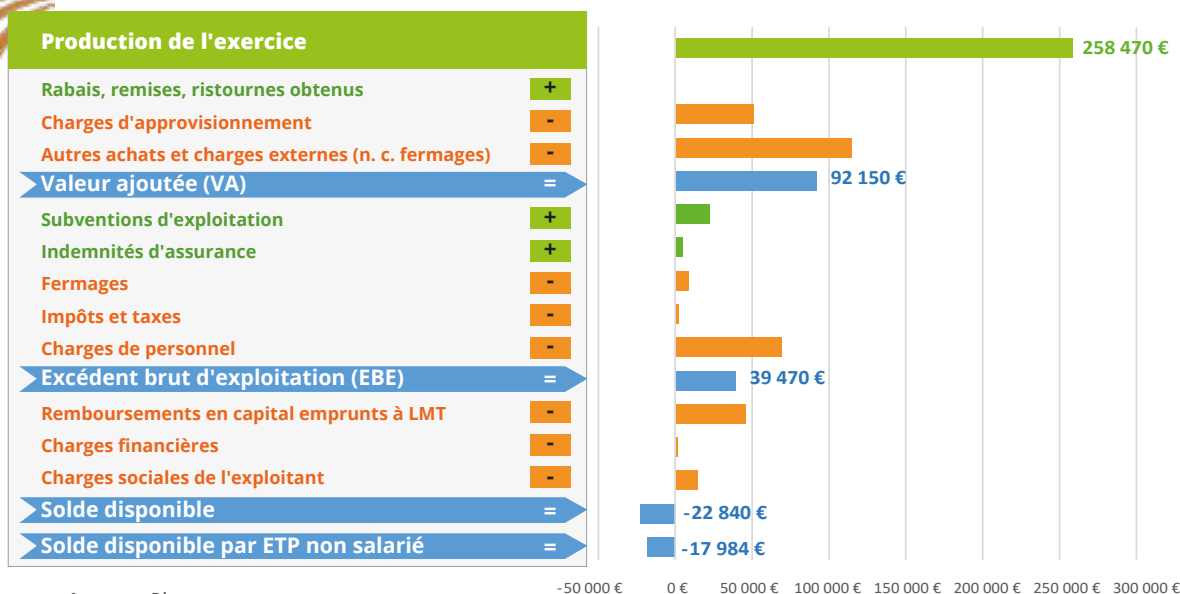
En 2023, la production viticole recule en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (-15 %), plus fortement qu'au niveau national (-9 %), en lien avec le tassement des rendements et des ventes des vins d'appellation plus prononcé dans la région, notamment en vin rosé. Les charges d'approvisionnement étant stables en montant, la valeur ajoutée recule (-29 %). De même, les charges salariales étant quasi stables (-2 %), l'EBE est en nette diminution (-43 %), plus prononcée qu'au niveau national (-25 %) et malgré des subventions d'exploitation en progression. Enfin le solde disponible par exploitation chute de 71 %, à un niveau inférieur au tiers de sa moyenne quinquennale. Il est



inférieur pour la deuxième année consécutive à celui observé au niveau national.

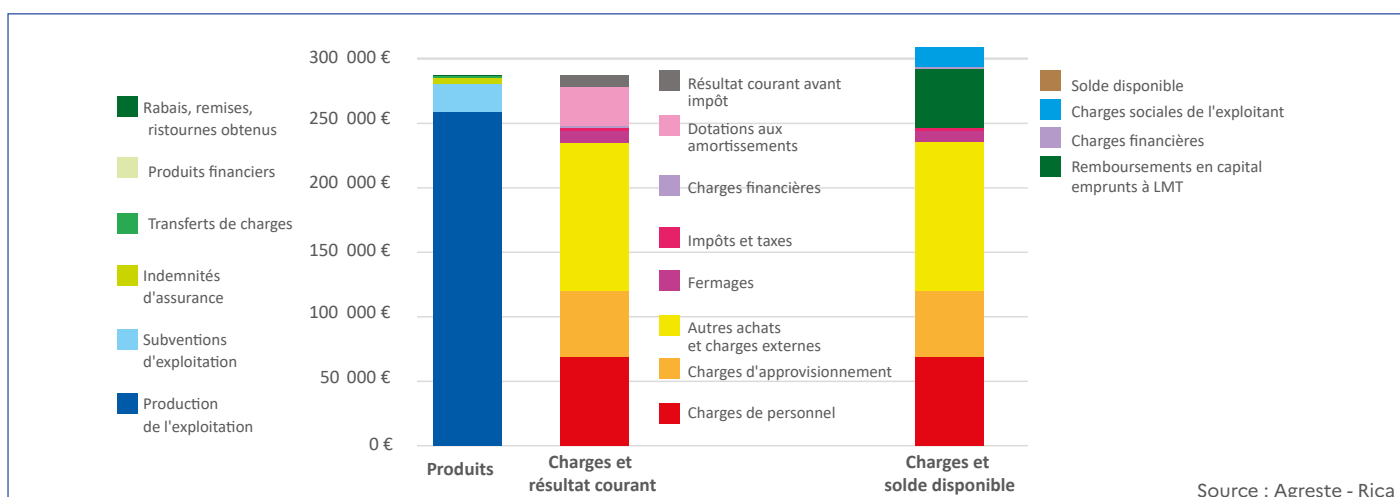


Arboriculture : un solde disponible exceptionnellement bas



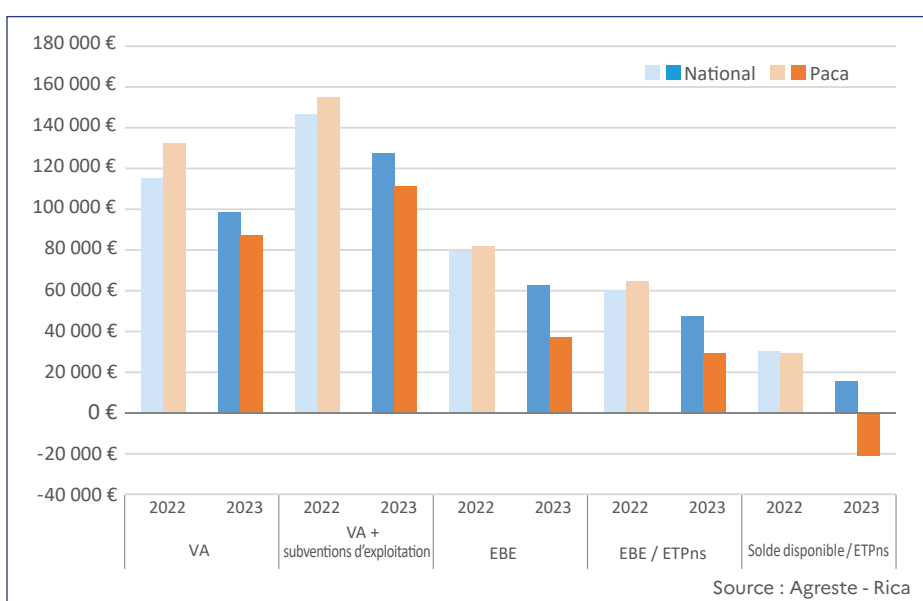
Source : Agreste - Rica

Note: le solde disponible est exceptionnellement négatif en 2023 du fait d'opérations exceptionnelles de remboursement d'emprunts. Voir Avertissement en page 5



La production arboricole recule en 2023 sous l'effet de conditions météorologiques défavorables et des suites du gel de 2022 qui a pu affecter la collecte de certains fruits en hiver 2022-23.

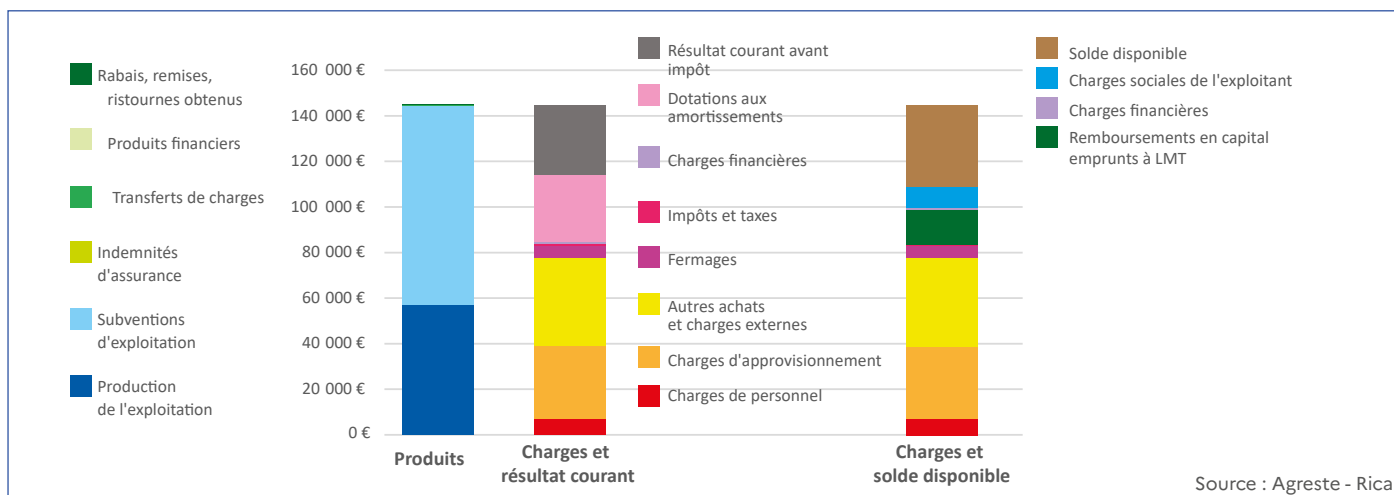
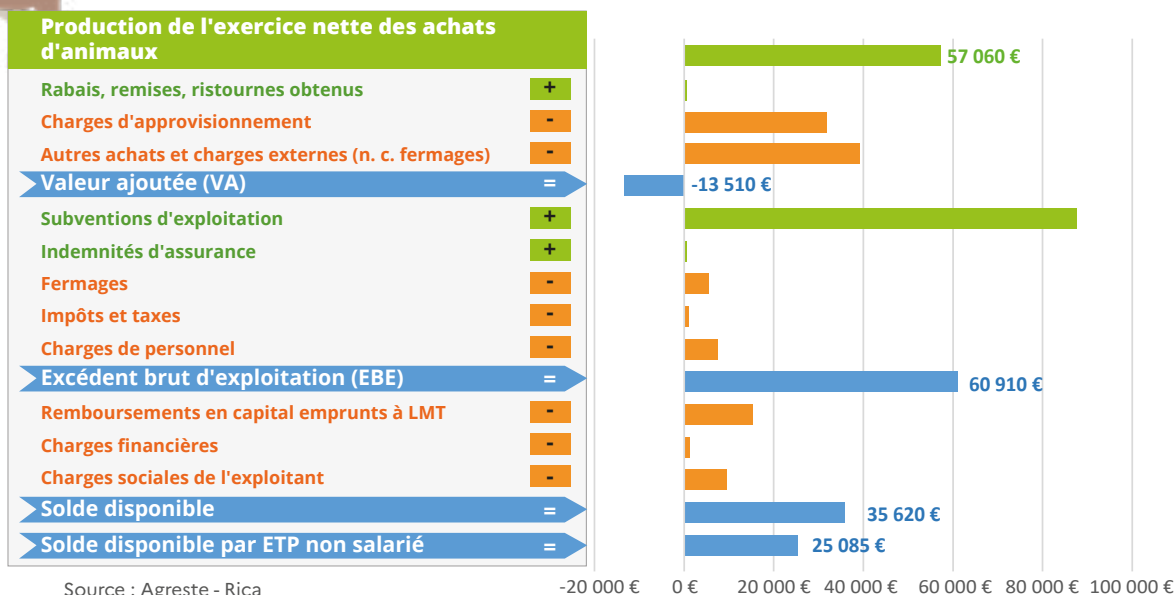
Cette baisse en volumes n'est qu'en partie compensée par des cours globalement à la hausse. Les charges d'approvisionnement et autres charges progressant dans le même temps (+ 7 %), la valeur ajoutée ainsi que l'EBE baissent (respectivement de 34 % et 55 %), bien au-dessous de leur moyenne quinquennale. Les montants de remboursement d'emprunt de moyen et long terme progressent fortement (+81 %, voir Avertissement en page 5). Ces remboursements, financés en partie par des apports personnels contribuent à faire reculer le niveau d'endettement mais ils grèvent cette année le solde disponible. Ce dernier, même après subvention, devient déficitaire dans près de la



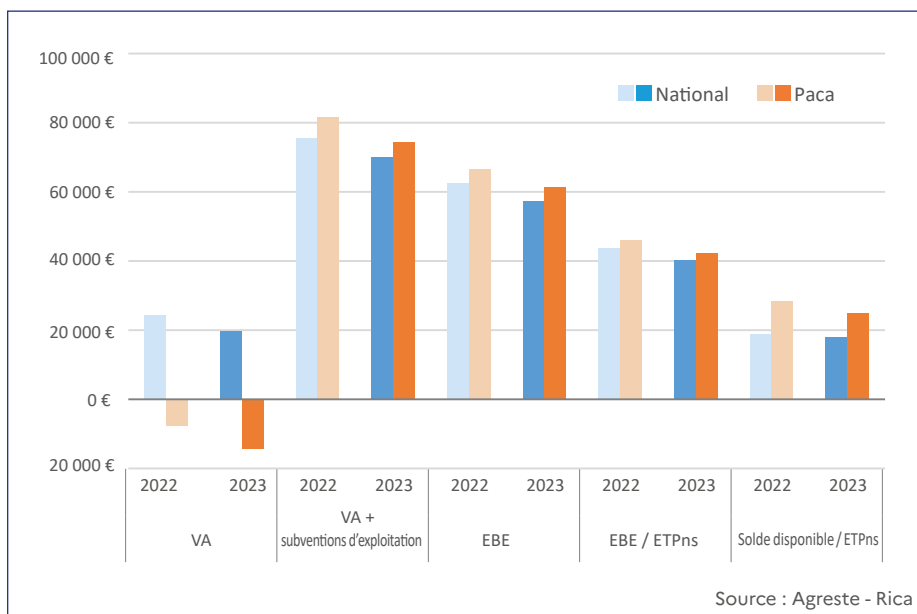
moitié des exploitations arboricoles enquêtées, avec, dans l'ensemble de la filière, un solde disponible par ETP non salarié médian quasi nul (130 €, voir graphique page 13) et un solde moyen par exploitation de -22 800 €, lesté par les résultats fortement déficitaires de quelques exploitations. Le résultat courant avant impôts, qui n'intègre pas ces décaissements exceptionnels, reste positif (+ 8 610 € par exploitation) bien qu'en fort recul (- 87 %).



Ovins – caprins : un solde disponible soutenu par les subventions d'exploitations



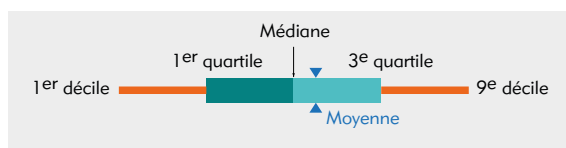
Malgré une valeur ajoutée faible au départ, les exploitations d'ovins-caprins de Provence-Alpes-Côte d'Azur continuent d'obtenir des résultats supérieurs à celles de la France entière, grâce notamment à l'Indemnité Compensatrice de Handicap Naturel (ICHN). Le montant moyen de subventions en Provence-Alpes-Côte d'Azur est en effet près du double de celui observé au niveau national. Ces résultats sont cependant en baisse par rapport à 2022, principalement en raison de la baisse de la production (-13 %) en partie liée à la sécheresse de 2023 qui a impacté le volume et la qualité des fourrages.



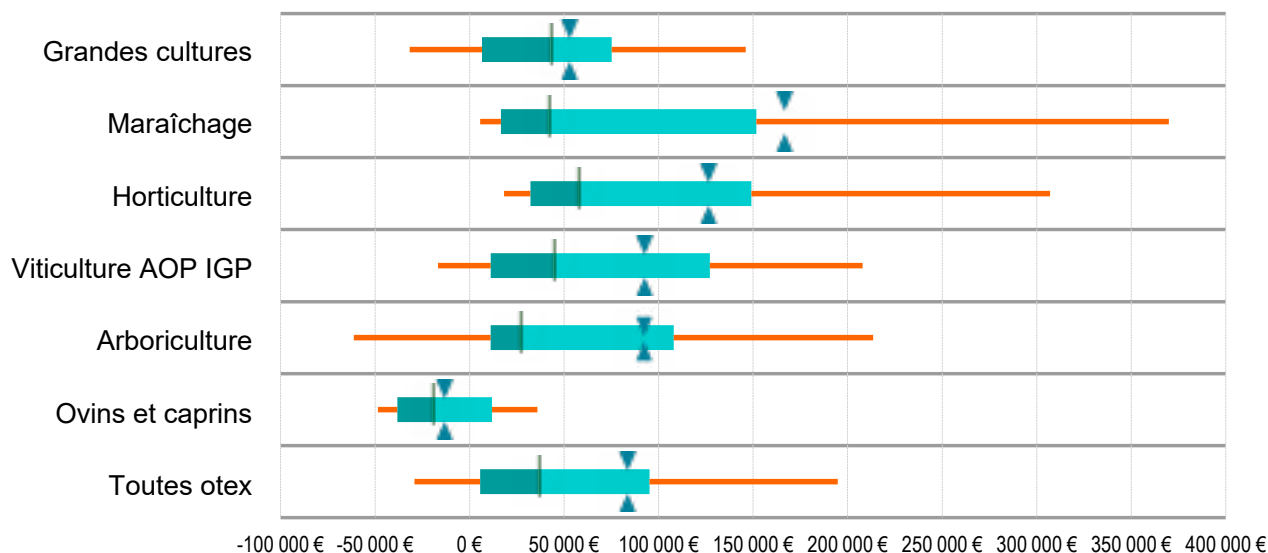
Au-delà des moyennes, la dispersion des résultats

Des résultats économiques dispersés selon les indicateurs et les orientations

Aide à la lecture



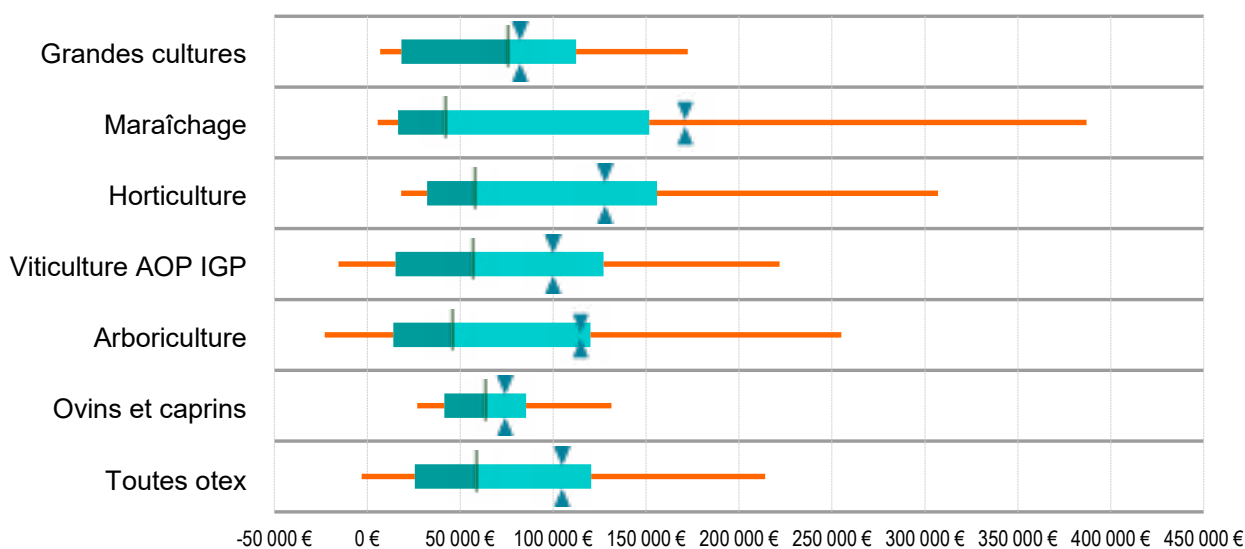
Valeur ajoutée



Source : Agreste - Rica

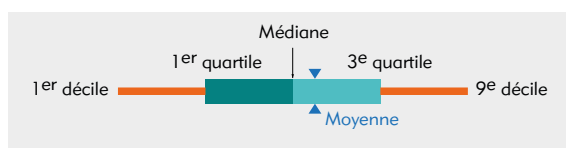
Valeur ajoutée + subventions d'exploitation

Valeur ajoutée "agri"

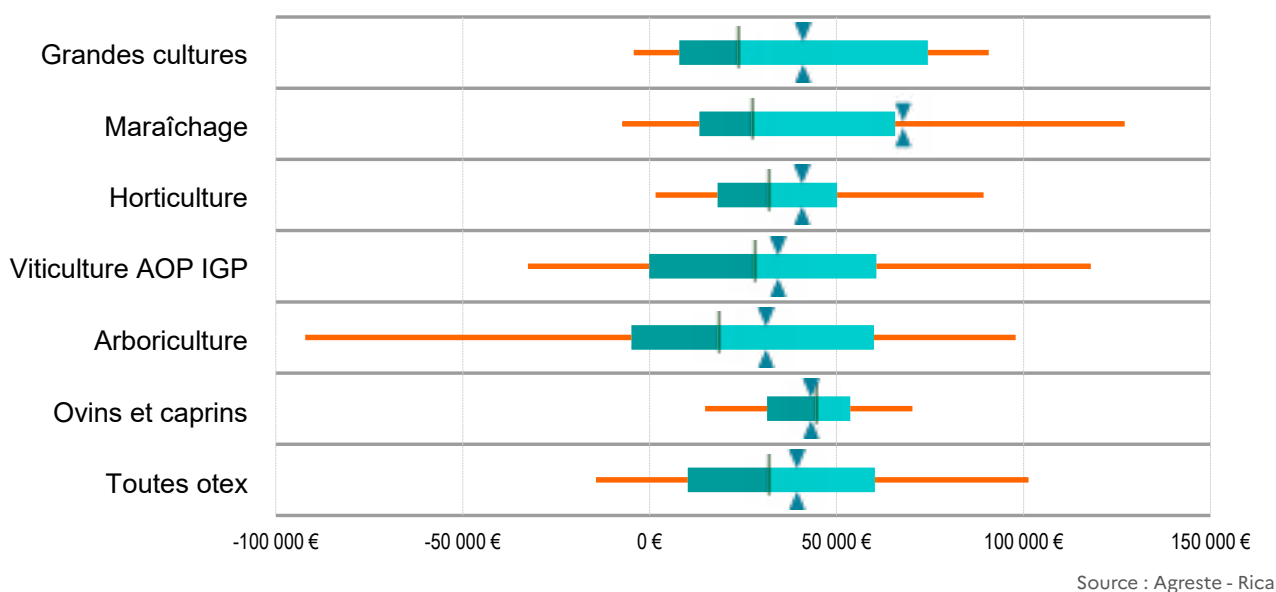


Source : Agreste - Rica

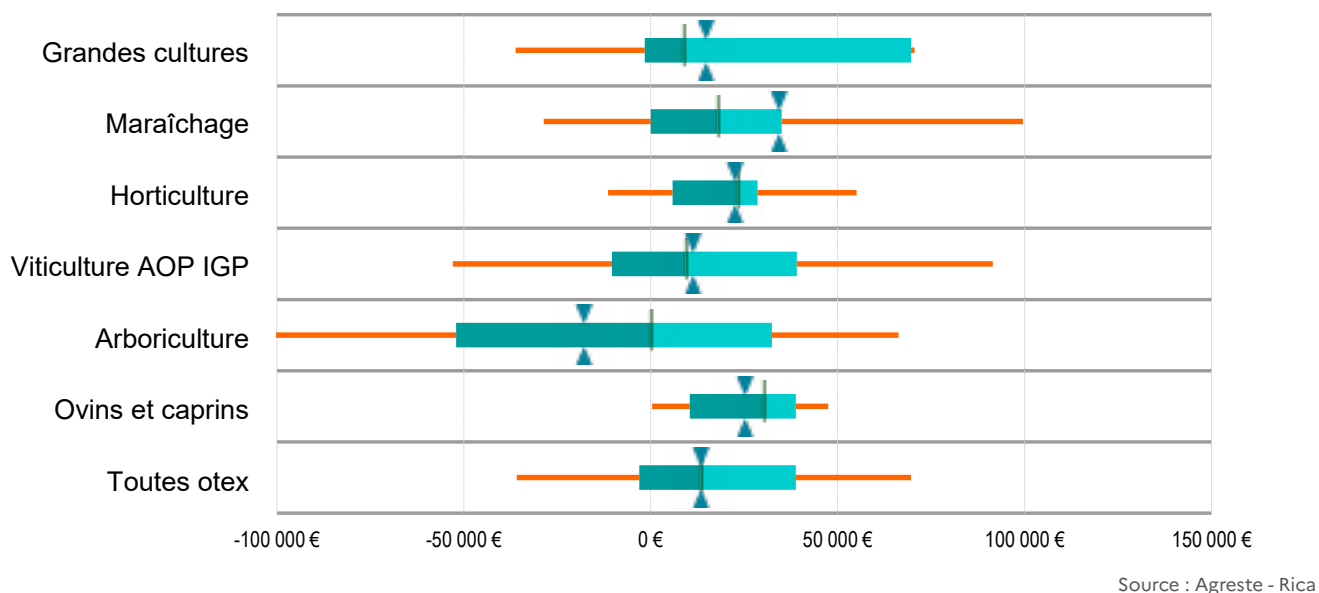
Aide à la lecture



Excédent brut d'exploitation par équivalent temps plein non salarié



Solde disponible par équivalent temps plein non salarié



De la valeur ajoutée au solde disponible par unité de travail annuel non salarié, on observe une grande dispersion des résultats, sans qu'une orientation se distingue particulièrement sur l'ensemble des indicateurs, à l'exception cette année de l'arboriculture.

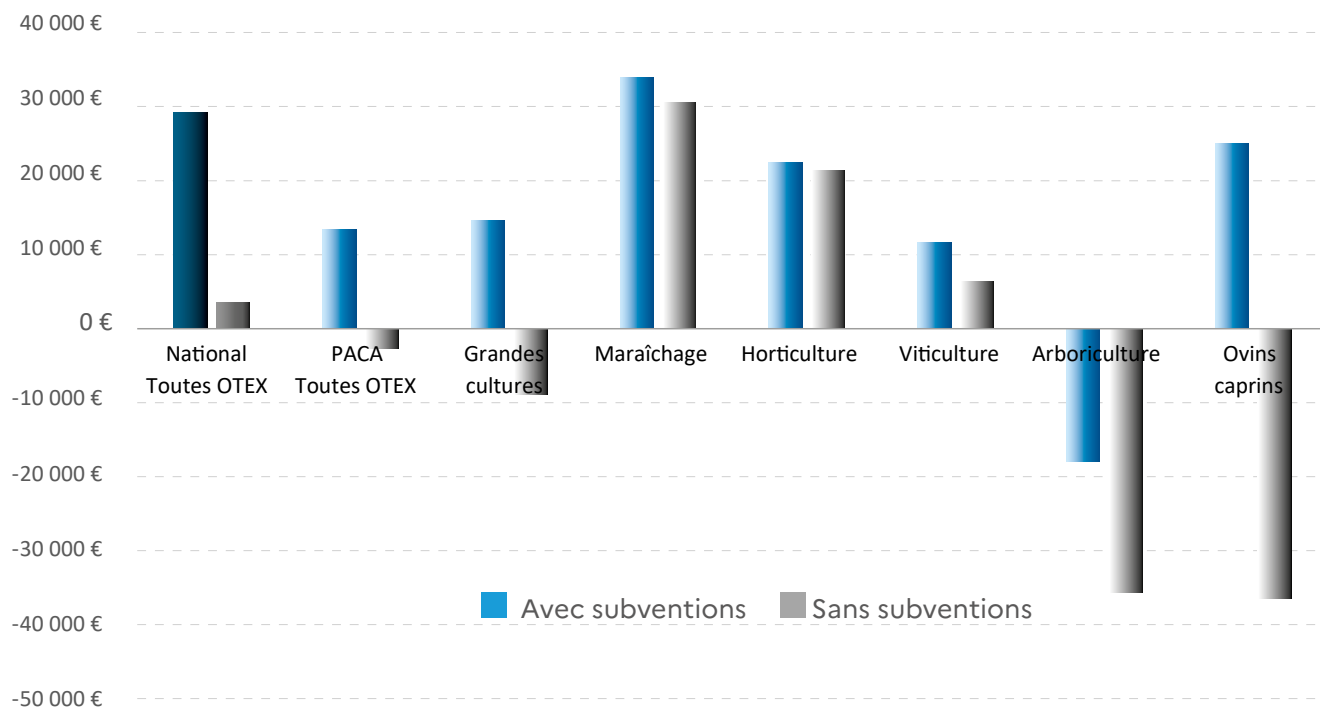
Le solde disponible par ETP non salarié est plus homogène en élevage ovin-caprin. La proportion d'exploitations présentant un solde disponible négatif est d'un peu plus d'un quart, excepté cette année en arboriculture où la moitié des exploitations ne parviennent pas à dégager un solde positif. Traditionnellement les exploitations d'élevage sont quasi toutes excédentaires grâce notamment aux subventions d'exploitation.

L'effet des subventions d'exploitation sur le solde disponible

Les exploitations de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont moins dépendantes des aides qu'au niveau national.

Solde disponible par ETP non salarié

(Valeur moyenne par exploitation)



Source : Agreste - Rica

Les subventions d'exploitation ont une influence notable sur le solde disponible moyen des exploitations de la région. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 7 sur 10 en bénéficient contre 9 sur 10 au niveau national.

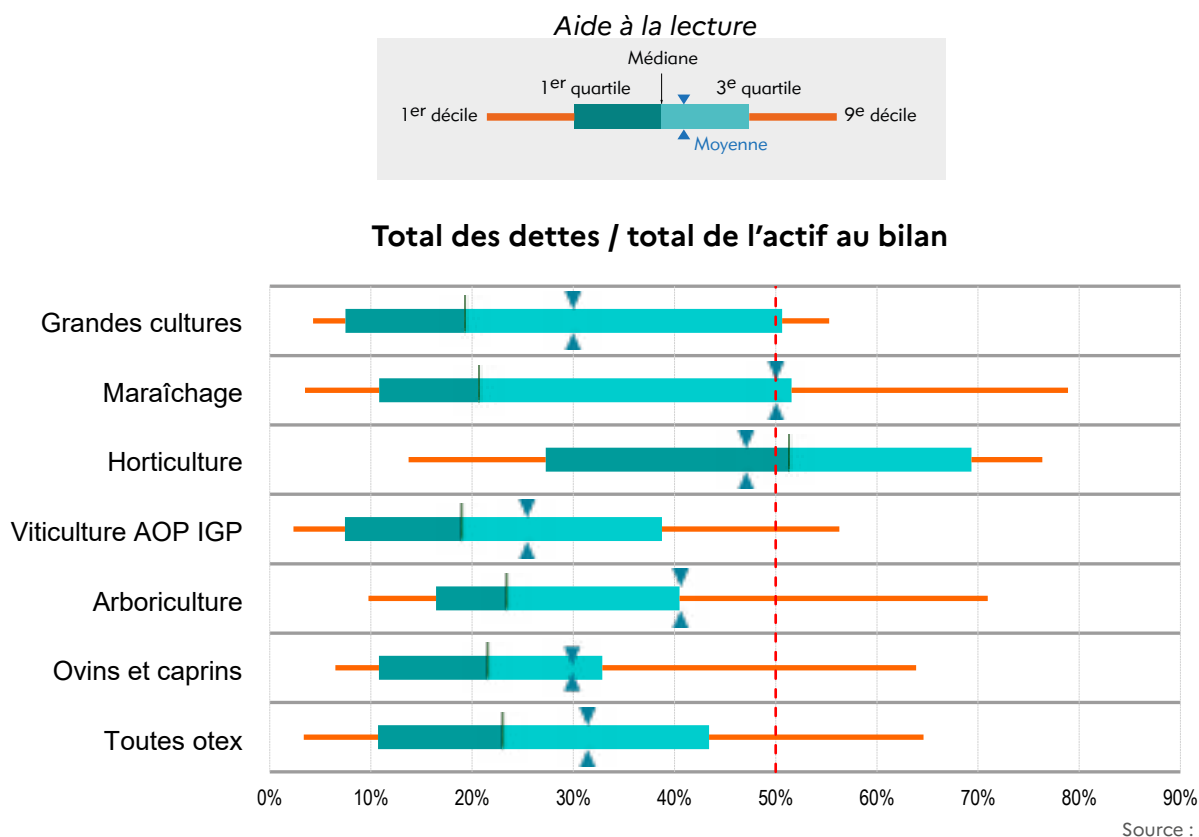
Ainsi, après subventions, le solde disponible des exploitations régionales bénéficiaires de subventions est largement amélioré en moyenne, passant en 2023 d'un déficit à un solde positif de 17 400 € grâce aux 32 700 € de subventions perçus (en moyenne par exploitation bénéficiaire).

Cette influence se retrouve sur le solde disponible toutes exploitations confondues (bénéficiaires ou non) avec un déficit potentiel moyen de plus de 3 500 € compensé par un montant moyen de 21 600 € de subventions. Les années présentant un solde avant subventions positif, la perception des subventions améliore en général de plus de 100 % le revenu des exploitations.

L'analyse par orientation précise l'étendue de l'effet des subventions d'exploitation. Leur attribution est absolument déterminante pour trois des orientations analysées (grandes cultures, arboriculture et ovins-caprins), alors qu'elle est assez peu influente pour les trois autres (maraîchage, horticulture et viticulture). L'effet constaté est particulièrement remarquable pour la filière ovine et caprine, positionnant son solde disponible moyen à un niveau peu éloigné de ceux des autres orientations.

Éléments sur l'endettement des exploitations

Les dettes pèsent plus lourdement en horticulture, maraîchage et grandes cultures



Ce ratio global donne une idée du poids de l'endettement total dans le bilan des exploitations sur la durée. La situation est saine s'il est inférieur à 50 %. On constate qu'une proportion non négligeable d'exploitations régionales est en situation critique en grandes cultures, maraîchage (plus du quart d'entre elles), et horticulture (plus de la moitié d'entre elles), ce qui n'est pas le cas pour les autres orientations technico-économiques.

Qu'est-ce que l'enquête Rica ?

Les résultats économiques présentés sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'information comptable agricole (Rica). Cet échantillon de 7 220 exploitations au niveau national en 2023 (France métropolitaine) couvre les exploitations petites, moyennes et grandes (production brute standard supérieure à 25 000 €). En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 350 exploitations en font partie au titre de l'exercice comptable 2023.

Composition de l'échantillon régional par code OTEX (exercice comptable 2023) :

- Grandes cultures (1500 et 1600 confondues) : 24 exploitations (lavande et lavandin compris)
- maraîchage (2800) : 47 exploitations
- fleurs et horticulture diverse (2900) : 46 exploitations
- vins de qualité (AOP, IGP) (3510) : 102 exploitations
- vins hors AOP-IGP (3510) : 8 exploitations
- fruits et autres cultures permanentes (3900) : 62 exploitations
- ovins et caprins (4813) : 29 exploitations
- bovins lait (4500) : 5 exploitations
- bovins élevage et viande (4600) : 7 exploitations
- bovins lait, élevage et viande (4700) : 1 exploitation
- porcins (5100) : 1 exploitation
- polyculture, polyélevage (6184) : 18 exploitations (OTEX non analysée car hétéroclite)

Les évolutions 2022-2023 sont exprimées en euros 2023 à l'aide de l'indice des prix à la consommation calculé par l'Insee.

Définitions

- **L'orientation technico-économique des exploitations (OTEX)** est une classification des exploitations selon leur spécialisation dominante.
- **La production brute standard (PBS)**, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques.
- **Les soldes intermédiaires de gestion** sont les grands indicateurs caractérisant la performance de l'exploitation, calculés à partir des différentes variables saisies puis synthétisées dans les principales catégories de produits (recettes) et de charges (dépenses) : la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, le solde disponible.
- **La production de l'exercice** : chiffre d'affaires + variation éventuelle de stocks - achats éventuels d'animaux + autoconsommation + intraconsommation.
- **Valeur ajoutée « agri »** : valeur ajoutée + subventions d'exploitation (dans d'autres publications).
- **Les charges d'approvisionnement** comprennent les achats et variations de stocks d'engrais, amendements, semences, plants, produits de défense des végétaux et des animaux, aliments du bétail, emballages, combustibles et carburants stockés, etc.
- **Les autres achats et charges externes** comprennent les frais de locations diverses (hors fermages : location du foncier), les travaux effectués par des entreprises externes, les déplacements, les combustibles et carburants non stockés, etc.
- **Les charges de personnel** comprennent les salaires et charges sociales des personnes embauchées à titre permanent ou temporaire. La rémunération des exploitants non salariés n'en fait pas partie : elle est prélevée sur le solde disponible, qui n'est pas nécessairement consommé en totalité par les exploitants, en fonction de leurs besoins financiers personnels. De même, les charges personnelles des exploitants (cotisations MSA) sont traitées à part.
- **Les subventions d'exploitation** sont celles qui ont un caractère annuel et souvent reconductible, notamment les aides au titre de la PAC. Les subventions d'investissement sont lissées dans la comptabilité sur une certaine durée et ne font pas partie des subventions d'exploitation.
- **Les amortissements** reflètent la dépréciation au fil du temps de l'outil de production constitué d'immobilisations corporelles (bâtiments, plantations, matériels) ou incorporelles (immatérielles). Ils sont calculés dans le Rica en linéaire : pour un bien donné, la même valeur est déduite chaque année pour actualiser l'actif de l'exploitation au bilan. Ce dernier caractérise la santé de l'exploitation dans la durée. L'amortissement d'un nouvel investissement vient s'ajouter aux précédents. Certains biens sont totalement amortis tout en continuant néanmoins à servir sur l'exploitation ou pouvant être vendus avec une certaine valeur marchande résiduelle.
- **ETP** : équivalent temps plein
- **LMT (emprunts)** : long et moyen terme

www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr/DONNÉES-STATISTIQUES

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'information statistique
et économique

132, bd de Paris - CS 70059
13331 Marseille Cedex 03

Directrice régionale : Stéphanie Flauto
Directeur de la publication : Pierre-Jean Chambard
Rédacteur en chef : Isménos Tzortzis
Rédacteur : Adeline Goll
Traitement des données : Barbara Michelet
Composition : Nadine Nieto
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1773-3561